ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIR CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 OCTOBRE 2017

DÉCISION DE PRISE EN CHARGE D'UNE ÉTUDE TECHNIQUE

DEMANDE

D'INTERVENTION:

Diagnostics techniques et étude de maitrise d'œuvre préalables à la démolition

d'anciens locaux associatifs à Quillebeuf (Département de la Seine-Maritime).

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Prise en charge sous réserve de la production d'une délibération engageant la participation financière de la collectivité à hauteur de 20% du montant prévisionnel HT auquel s'ajoute la TVA récupérable grevant l'ensemble de

l'intervention, soit une participation maximale de 20 000 €.

SITUATION DU BIEN:

Ancienne école des filles devenue local pour l'association « Resto du cœur ».

Problématique liée à la présence de mérule dans le bâtiment.

PLU:

PROJET:

Le projet s'oriente vers la création d'un musée du pilotage.

PRISE EN CHARGE AU

Comité de programmation du 1-12-17

TTITRE DU FONDS FRICHES

Commission permanente régionale du 29-01-18

PROPRIÉTAIRE :

Commune

ENVELOPPE PROJET:

50 000 €HT

Site, lieu, nature de l'intervention Projet	Territoire	Dépense subventionnable	Part Région		Part collectivité		Part EPF Normandie	
	Interve	ntions autres territoires			(C)			
Locaux associatifs à Quillebeuf Diagnostics techniques et étude de maîtrise d'œuvre préalables à la démolition Equipement public (musée de l'histoire du pilotage en Seine)	CdC Roumois-Seine	50 000 €	35%	17 500 €	20%	10 000 €	45%	22 500 €

ROUEN, le

2 0 FEV. 2018

Le Directeur Général de l'EPF Normandie,

Gilles GAL